



La Gazette des Loups

Bulletin d'information de la commune de Cirey-sur-Vezouze



Le parc du château du comte s'est paré de ses plus belles couleurs ! Crédit photo : Luc RAPPINE

Retour en images sur la vie communale

1. **21 septembre**: les 10 ans de la résidence Émilie du Châtelet ont été célébrés dans la joie et la musique !

2. **30 septembre** : l'inauguration de la médiathèque a été sublimée par l'atelier de création de livres pop-up mené par Elsa Mroziewicz.

3. **30/09 et 1/10** : 200 litres ont été pressés à la 9ème Fête des Vergers. Le concours des maisons fleuries a récompensé de nombreux Loups.

4. **12 octobre**: Octobre Rose s'est achevée par un lâcher de ballons biodégradables sur la place Chevandier.

5. **15 octobre** : l'orchestre Nuages et le traiteur Le Gourmet Lorrain ont conquis les habitants lors du traditionnel repas des aînés.

6. **22 octobre** : encore une fois, le loto d'automne du Comité des Fêtes a fait des heureux et a rempli la salle des fêtes.



1



3



5



2



4



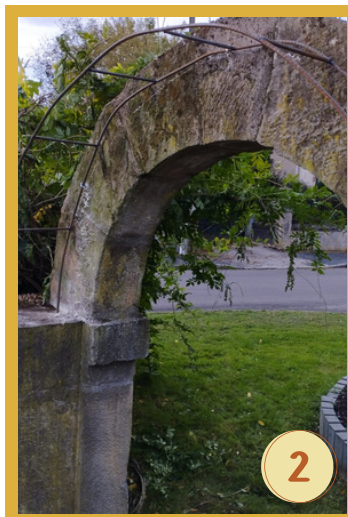
6





LE POINT TRAVAUX

1. Élagage des arbres au square du souvenir
2. Installation d'une structure à glycine sur l'arche
3. Fleurissement des tombes au cimetière communal
4. Démontage du transformateur à la station d'épuration
5. Installation de la vidéoprotection dans le bourg
6. Remplacement de la descente de gouttière au groupe scolaire
7. Installation de nouveaux bancs à la zone de loisirs
8. Remplacement de la vanne sur la place Chevandier



Le coin de la garde-champêtre



Comme beaucoup d'autres villes, votre commune a décidé de signer une convention avec la **Ligue contre le cancer** afin de

- dénormaliser l'usage du tabac
- promouvoir l'exemplarité d'espaces publics conviviaux et sains
- préserver l'environnement des mégots de cigarettes

Afin de protéger les mineurs du tabagisme passif sur la voie

publique, il a été tout naturel de choisir les abords des écoles pour la création d'un « espace sans tabac ».

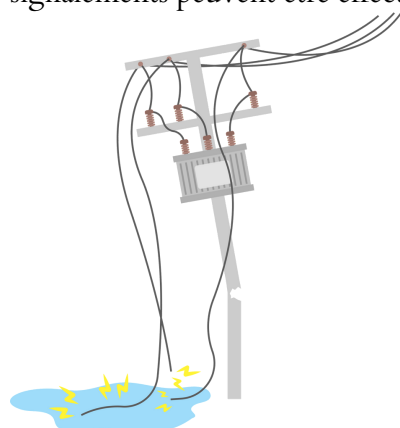
L'arrêté municipal règlementant cet « espace sans tabac » rappelle dans son article 1 :

- Il est interdit de fumer et de vapoter, lors des entrées et sorties d'école, dans les espaces publics suivants :
 - sur le trottoir situé rue des écoles, longeant l'école maternelle, le périscolaire, la salle Coulon et la médiathèque,
 - sur la rampe d'accès et sur le trottoir situés rue Joffre, longeant l'école élémentaire.

Pour le bien des enfants et des non-fumeurs, merci de respecter cet espace.

Signaler un équipement endommagé sur la voie publique :

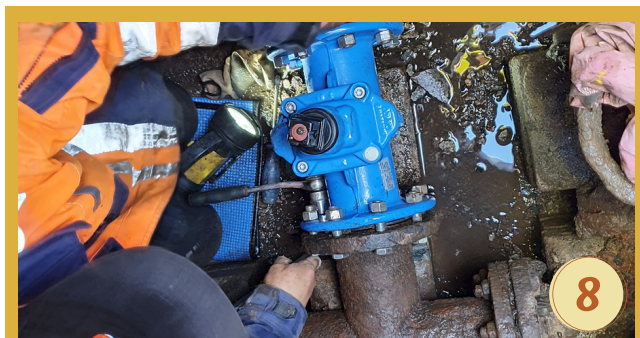
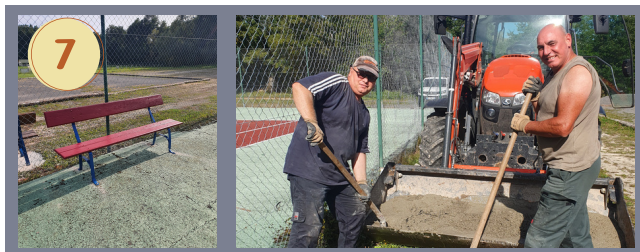
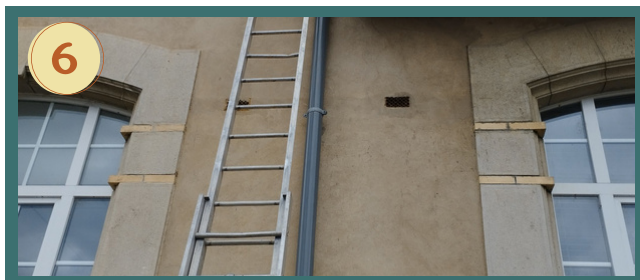
Vous êtes encore beaucoup à vous adresser à la mairie pour signaler des problèmes rencontrés, cependant, certains signalements peuvent être effectués par tous !



Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées.

Si le problème vous concerne, vous pouvez directement contacter votre opérateur :

- Orange
- Bouygues
- SFR
- Etc.



LES ACTEURS DE LA COMMUNE

LE COMITÉ DES FÊTES N'EN FINIT PAS D'ANIMER LA COMMUNE.



Créée il y a plus de 40 ans, l'association du Comité des Fêtes se donne pour mission d'animer les temps forts de la commune : lotos, fête de la musique, chasse aux oeufs de Pâques, célébration du 14 juillet, marché de Noël, etc. sont autant de moments fédérateurs que cette équipe organise sous la houlette de son président M. Raymond SCHMITT. Il y a quelques années, elle organisait la célèbre fête de la tourte ou encore l'événement « La France en courant ».



Quoique très actif, le Comité des Fêtes a dû faire face à quelques embûches : après une période particulièrement difficile il y a 15 ans due à une manifestation mal gérée, seule la volonté des membres a empêché l'association de sombrer suite à un énorme déficit financier. Actions après actions, ils ont racheté tout le matériel dont ils avaient dû se séparer pour se maintenir à flot. De nombreux projets sont déjà prévus en 2024 : DJ Niko animation le 16 mars, loto de printemps le 23 mars, chasse aux oeufs de Pâques le 30 mars, fête de la musique le 21 juin, 14 juillet et marché de Noël le 1er décembre.

Contact : 06 09 94 39 33

PARTAGE ET TRANSMISSION AUX JARDINS DE LA BEL AVENTURE !

Membres fondateurs du chantier d'insertion, Mireille et Bernard Jacquet ont participé à sa création en 1994 sur un terrain communal, quand ce n'était encore qu'une carrière vide. À force de travail, notamment en lien avec la mission locale, l'exploitation maraîchère accueillait des jeunes éloignés de l'emploi et les aidait à se réinsérer dans la vie active. Faute d'auto-financement, ce projet s'est terminé en août 2010 et le terrain fut fermé pendant 2 ans. Fort heureusement, l'activité a repris le 1er avril 2012, après 6 mois de travail sur la nature qui avait repris ses droits. À l'aube d'une retraite bien méritée, ils remettront les clés le 1er janvier 2024 à celle qu'ils ont formée pendant près d'un an : **Mme Élodie Goehl**. Diplômée en janvier 2023 du BPREA, cette jeune maman de 3 enfants a sauté sur l'occasion de reprendre l'exploitation suite à l'installation de sa famille à Tanconville. Élodie fourmille d'idées sur le long terme : accueil à la ferme, gîte, zone de self-cueillette, carrés de potagers pédagogiques, soirées guinguette, partenariat avec d'autres artisans, etc. Affaire à suivre, donc ! **Marchés inchangés.**

Contact : 06 30 03 70 32



Coin des
souvenirs

Halloween
2023



Maison
rue du
parterre



Maison
rue Joffre

LE LABYRINTHE DE L'HORREUR

PALETTES GRAND EST - 28 OCTOBRE 2023

35 FIGURANTS ET PLUS DE 750 VISITEURS DE 20H À 00H30 !

Une soirée époustouflante au succès inattendu ! Voilà qui pourrait résumer la 1ère édition de cet événement exceptionnel ! Tous les ingrédients étaient réunis pour faire frissonner petits et grands.

Cette réussite est due à la détermination et à l'imagination débridée de Nancy Hovasse et Laura Ferry, entourées de leur famille et amis : Martial à la logistique, ses filles gymnastes Manon et Maylie et de nombreux bénévoles. Deux mois de préparation intensive et des allers-retours en Allemagne ont été nécessaires afin

de se procurer automates, costumes et décorations pour créer un labyrinthe géant particulièrement réussi. La foule impatiente a parfois attendu deux heures avant de franchir les portes de l'horreur : des zombies effrayants, sanguinolents et défigurés les y attendaient derrière des hautes grilles, puis les petits groupes de 12 poursuivaient leur chemin. Un cheval

diabolique et son cavalier aux yeux verts étincelants, un boucher trainant sa victime mourante, une salle d'expérience traumatisante et sa chaise électrique, une piste de cirque remplie de clowns menés par leur dompteuse.

Suite à cela, le cimetière se dévoilait dans une brume poisseuse où la fossoyeuse et sa pelle attendait ses victimes de pied ferme. Passage obligé par la forêt hantée d'où pendaient des lambeaux non-identifiés, avant qu'une horde de sorcières ne calme les peurs à coups de potions et de bonbons. Des vampires terrés dans leurs cercueils n'attendaient que leurs proies pour les surprendre et leur ordonner de les suivre dans leur antre. Mention spéciale à Salem, la fille des organisateurs qui en a effrayé plus d'un avec ses contorsions diaboliques ordonnées par l'exorciste. Enfin, le répit que tous appelaient de leurs vœux à la sortie du labyrinthe tournait court lorsque le monstre et sa tronçonneuse infernale débarquait dans leur dos :

CRIS DE PANIQUE ET FOUS RIRES GARANTIS !

Les visiteurs apeurés ont pu se restaurer et éteindre leur soif grâce à la buvette du F.S.E (Foyer socio-éducatif du collège) et à la restauration proposée par l'A.P.E (association des parents d'élèves). La mairie de Cirey-sur-Vezouze a soutenu cet événement tout au long de son élaboration. Les maquillages réalisés par Léa et la distribution des bonbons étaient offerts par la municipalité, qui a également assuré le stand des jeux macabres pour les plus petits.

La famille Hovasse tient à remercier la mairie, les ambulances Pierre, la gendarmerie et les agents de sécurité qui étaient présents toute la nuit, mais également le comité des fêtes pour le prêt de matériel. Enfin, rien n'aurait été possible sans la présence et l'engagement de toute une équipe d'acteurs fabuleux et d'un public totalement acquis au projet et immergé dans l'atmosphère.

UNE NOUVELLE ÉDITION, ENCORE PLUS EFFRAYANTE,
SE PRÉPARE DÉJÀ POUR CÉLÉBRER LE PROCHAIN HALLOWEEN !



• **UN LOUP CHAMPION DU MONDE !**

Le 27 octobre s'est tenue l'A.G de l'association du don de sang bénévole de Cirey-sur-Vezouze. Aux côtés de la présidente Mme Anne-Marie Eppe et de son équipe se tenait pour l'occasion Mme Martine Bouhet. Cette dernière, présidente de l'Union Départementale Fédérée des Associations pour le Don de Sang Bénévole (UDF ADSB 54), n'a pas manqué de louer les efforts de cette jeune association qui s'est constituée en 2021. En effet, l'engagement des bénévoles a permis de faire perdurer les collectes du don du sang, de doubler le nombre de donneurs et voit l'arrivée de nombreux primo-donneurs à chaque édition. Afin de féliciter l'engagement des donneurs volontaires, une cérémonie a clôturé l'AG : celles et ceux qui ont donné leur sang dix fois au minimum ont été récompensés par l'obtention d'un diplôme. Sylvie Maire, Sonia Mangeolle, Mireille Brelinsky et Margaux Albrecht étaient présentes et l'ont reçu des mains de Mme Bouhet, quand la dizaine d'autres donneurs pourront le récupérer lors de la prochaine collecte le 26 février 2024 au marché couvert. La présidente de l'association locale remercie chaleureusement tous les volontaires, car votre don permet de sauver de multiples vies.

Vivien Monnet, éducateur sportif au centre de loisirs de Langatte, a rajouté une médaille supplémentaire à ses nombreux succès sportifs : celui de champion du monde XTERRA dans la catégorie des sportifs amateurs 30-34 ans qui s'est déroulé en Italie le 23 septembre 2023. Le XTERRA est une compétition de triathlon qui se distingue du triathlon classique par son aspect plus nature : VTT à la place du vélo de route et trail à la place de la course à pied. Les distances restent quant à elles égales. Il aura fallu 4 participations pour que Vivien décroche la précieuse médaille d'or parmi les 800 concurrents de cette année. Une belle revanche pour celui qui n'a réellement débuté le sport à haut niveau qu'il y a 7 ans. Après une 1ère expérience au sein du club de triathlon de Sarrebourg, il s'est tourné vers un groupe plus intimiste, la SBR Team. À raison de 10 heures d'entraînement par semaine, Vivien parvient à jongler entre une vie de famille trépidante, un travail très prenant et une activité physique hyper-stimulante. Rien de tout cela ne serait possible sans le soutien total de sa famille et de sa compagne Morgane, mais également de son sponsor Sarrebike Sarreguemines. Vivien remercie sa commune pour l'avoir soutenu lors de son premier championnat du monde en 2019.

• **REMISE DE PRIX AU DON DU SANG BÉNÉVOLE**



Après plusieurs années d'activité, la présidente de l'Association des Parents d'Élèves (A.P.E Les écoliers de Cirey) a rendu sa casquette. Lors de l'assemblée générale du 13 octobre dernier, le bureau a été reconstitué comme suit :

- **Présidente** : Mme Bénédicte HAUVILLE succède à Mme Elsa EHRHART.
- **Trésorière** : Mme Anne-Laure ERMANN succède à Mme Esther JEANDEL, accompagnée de la trésorière adjointe Mme Charline MICHEL.
- **Secrétaire** : Mme Malorie ROTA, accompagnée de la secrétaire adjointe Mme Morgane FRANÇOIS.
- **Révisseuse des comptes** : Mme Alexandra MARCHAL.
- **Assesseurs** : M. Damien MULLER, Mme Ludivine TRAPP, Mme Armande GERBER, Mme Coraline LOTH et Mme Mélanie REITER.

Les membres de l'association remercient chaleureusement l'équipe sortante pour son investissement et les 51 familles qui ont adhéré à l'A.P.E. Il est encore temps de les soutenir ! Tous les bénéfices permettront de financer les activités et sorties des élèves de l'école primaire.



• **A.P.E. : CHANGEMENT DU BUREAU**

Cette année, la remise des prix du concours des maisons fleuries a eu lieu lors de la 9ème Fête des Vergers, le dimanche 1er octobre 2023. Les membres du jury ont récompensé :

- M. et Mme Annie STRICHER
- M. et Mme PATAILLOT
- M. et Mme LUMEAU
- M. Aurélien STULL
- M. et Mme SCHAAFF
- Mme CLAIRET
- M. et Mme ISELI
- Mme Gisèle HAAS
- Mme Denise BAUER
- M. et Mme Danièle KANGER
- M. et Mme Audrey BENNEROTTE
- M. et Mme LORENZINI
- M. et Mme Jacqueline KANGER
- M. et Mme BAUDOIN
- M. et Mme BOUQUET

Tous les récompensés se sont vus remettre des mains du maire un bon d'achat à dépenser auprès de l'horticulteur Arouts Fleurs ou de la fleuriste La Fontaine Fleurie. La municipalité remercie l'ensemble des habitants qui contribuent chaque retour de printemps à la beauté visuelle de notre bourg.

• **CONCOURS DES MAISONS FLEURIES**



Les associations patriotiques du territoire ont une nouvelle fois organisé la cérémonie du souvenir du 11 novembre dans la dignité et le devoir de mémoire. L'A.M.C section de Cirey, le Souvenir Français, l'U.N.A.C.I.T.A et les Médailleurs Militaires de la 1234e section se sont unis pour sillonner notre territoire toute la matinée et rendre hommage à ceux qui sont morts pour la France. Après s'être arrêtée à Parux, Harbouey, Bertrambois et Tanconville, la procession s'est rendue à la stèle des fusillés de Maîtrechet pour un instant mémoriel toujours très émouvant. Quelques habitants se sont ensuite recueillis au caveau des enfants au cimetière de la commune, avant de rejoindre une foule plus nombreuse au monument 14-18 en face de l'école primaire. Là, les enfants ont chanté La Marseillaise sous la houlette de leur professeur et l'attention du public. La cérémonie s'est terminée sur la place Leclerc après un dépôt de gerbe à la gendarmerie et au monument de la résistance. La matinée s'est conclue par le vin d'honneur offert par la mairie à l'ensemble des participants au marché couvert.

« LES MORTS VIVENT TANT QU'IL Y AURA DES VIVANTS QUI PENSENT À EUX »



• **LA CÉRÉMONIE DU SOUVENIR**

À l'occasion d'un voyage scolaire mémoriel, l'association patriotique du Souvenir Français a remis un chèque au groupe scolaire Georges Mazerand afin de contribuer à perpétuer le devoir de mémoire. Le maire de Parux, M. Jean-Noël JOLÉ, a remis ce chèque d'un montant de 195 € lors du premier conseil d'école qui s'est tenu au marché couvert le jeudi 9 novembre. Cet argent contribue à financer une sortie pédagogique à Verdun.

• **UN CHÈQUE CHARGÉ D'HISTOIRE**





En haut : Jules Petitfils et ses chèvres
 À gauche : son dernier cliché au pied de l'église
 À droite : Jules Petitfils et Paul Stricher

14 février 1892 - 22 avril 1982



Dans son ouvrage « Cirey d'hier à aujourd'hui », l'historien local Georges EPPE décrit ce fameux personnage qui perdure dans la mémoire de nombreux Loups en ces termes : « *Sous son air bourru il avait une grande culture, pourtant à le voir, il n'était pas toujours bien propre, même un peu négligé, mais quel savoir !* ». Jules Petitfils a laissé une empreinte indélébile dans l'histoire de la commune par son vécu et sa manière d'être. Cet ancien combattant survivant de plusieurs fronts a été décoré de la Légion d'Honneur sur le tard, faisant la fierté du bourg. Il était également le directeur de publication du quotidien hebdomadaire et satirique Le Rat blanc (juillet 1921 - mai 1924) et un infatigable photographe du territoire. Il était surtout connu pour se promener avec ses chèvres sur le tracé de l'ancienne ligne du train A.B.C (actuellement « rue des grandes Chenevières ») : nombreux sont nos aînés qui s'en souviennent encore ! Vivant modestement, cet homme que d'aucuns appelaient « un sage » a pourtant légué après sa mort des centaines de milliers de francs pour les plus pauvres.

AGENDA DES MANIFESTATIONS DÉCEMBRE 2023 - JANVIER 2024

Décembre

- **Dimanche 3 décembre de 10h à 18h - place et salle des fêtes :** marché de Noël du Comité des Fêtes. Nombreux exposants, buvette, vin chaud et choucroute. 14h : chants de Noël par la chorale d'enfants. 15h : concours du pull moche de Noël. 17h : feu d'artifice sur la place. 17h30 : venue de Saint Nicolas et goûter.
- **Mercredi 13 décembre de 14h à 17h à la médiathèque :** atelier créatif de Noël. Places limitées à 10 enfants de 6 à 10 ans. Participation de 3€. Goûter offert. Réservation : 06 30 89 87 55.
- **Samedi 16 décembre de 16h à 17h30 à la médiathèque :** contes de Noël pour les enfants de 2 à 5 ans et de 6 à 10 ans. Goûter offert. Gratuit.
- **Samedi 16 décembre à 19h avec AASC :** repas-spectacle « En route vers l'Ouest ! » **COMPLET !**

Janvier

- **Vendredi 5 janvier 2024 à 18h à la salle des fêtes :** vœux du Maire. En raison d'un nombre de places limitées, merci de bien vouloir prévenir de votre présence en téléphonant au secrétariat de mairie (03 83 42 50 27) aux horaires d'ouverture.
- **Mardi 16 janvier de 16h30 à 20h à la médiathèque-ludothèque :** 1ère soirée jeux de société animée par les bénévoles. Venez découvrir les nouveaux jeux acquis par la ludothèque : jeux pour enfants, jeux familiaux, jeux de plateau. Gratuit.
- **Vendredi 19 janvier à la médiathèque :** « Les Nuits de la Lecture » sur le thème du corps s'invitent dans les locaux ! Plus d'informations à venir.
- **Du vendredi 26 au dimanche 28 janvier 2024 :** AG de U.N.A.C.I.T.A.

Dorénavant, vous pouvez faire appel à ce nouveau service qui existe depuis le 1er novembre et a été mis en place pour désengorger les maisons médicales tout en assurant une permanence sur notre territoire.

POINT DE GARDE DE MÉDECINE GÉNÉRALE

BADONVILLER

Maison Médicale - 2Bis, Rue Théophile FENAL

Horaires de Consultation - Médecin de Garde

Samedi : 16h - 19h

Dimanche & Jour Férié : 10h - 13h & 16h - 19h

Sans Rendez-Vous

(Ou après appel du 15 / Medigarde - 0 820 33 20 20)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

24/09/2023 Swam TURPIN

04/10/2023 Elyo JOLY

12/10/2023 Camille BICHEBOIS

20/10/2023 Maddy BRISTIEL

DÉCÈS

17/09/2023 Marcel FOURNEAU

